

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 27 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Emmanuelle PY, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Monique DINET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER.

**Avaient donné pouvoir :** Messieurs Daniel FRERY à Jacques ALEXANDRE, Jacques DEAS à Denis BANDELIER, Frédéric ROUSSE à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 20 septembre	Le 20 septembre	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Bernard LIAIS est désigné.

### **2018-07-16 Motion Von Roll**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Sud-Territoire, réuni le 27 septembre 2018 à Delle,

A appris que le groupe Von Roll s'apprêtait à supprimer trente-cinq emplois sur les quatre-vingt-dix que compte le site de Von Roll Isola à Delle ;

Regrette vivement cette décision, qui risque de compromettre la pérennité du site, par la perte de compétences et de savoir-faire, principale richesse d'une entreprise, qui sera la conséquence inéluctable de cette décision ;

Assure l'ensemble des salariés de Von Roll et leurs familles, que cette annonce plonge dans l'angoisse, de sa totale solidarité ;

Rappelle que différentes démarches ont été menées par la Communauté de Communes, par le biais de la Société d'Economie Mixte Sud-Développement, proposant au groupe Von Roll un partenariat actif afin d'assurer la modernisation, la pérennisation et le développement des sites de Delle, en particulier à travers différentes interventions sur l'immobilier ;  
Regrette vivement que le groupe Von Roll n'ait pas donné suite à ces propositions ;  
Souligne que, depuis de nombreuses années, le site dellois de Von Roll Isola n'a pas fait l'objet d'investissements significatifs, et que plusieurs activités, parmi les plus rentables, ont été transférées sur d'autres sites du groupe, affaiblissant ainsi l'entreprise ;  
Déploire qu'une vision purement financière prévale sur une stratégie industrielle de long terme, et que les salariés soient, une fois de plus, les premières victimes d'une telle stratégie, qui contraste fortement avec celle d'autres groupes industriels du Sud-Territoire, en plein développement ;  
Souhaite que le groupe Von Roll revienne sur sa décision et fasse le choix d'une autre stratégie, assurant le développement des activités et le maintien de l'emploi ;  
Réitère ses propositions de partenariat actif, permettant à l'entreprise de se concentrer sur son cœur de métier par la mise à disposition de solutions immobilières adaptées.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'approuver la motion proposée**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p><b>Le Président,</b></p>
<p>Et publication ou notification le <b>04 OCT. 2018</b></p>	
<p>Le Président,</p> 	